



États financiers

MEOPAR Incorporated

le 31 mars 2018

Table des matières

	Page
Rapport des vérificateurs indépendants	1-2
États des résultats et de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6-10

Rapport des vérificateurs indépendants

Grant Thornton LLP
Nova Centre, North Tower
Suite 1000-1675 Grafton Street
Halifax, NS
B3J 0E9
T (902) 421-1734
F (902) 420-1068
www.GrantThornton.ca

Au Conseil d'administration de MEOPAR Incorporated

Nous avons effectué la vérification des états financiers ci-joints de **MEOPAR Incorporated**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons la vérification de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des vérificateurs, et notamment de ses évaluations des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les vérificateurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion de vérification.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de MEOPAR Incorporated au 31 mars 2018 ainsi que des résultats de l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif.

Grant Thornton LLP

Halifax, Canada
le 13 septembre 2018

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

MEOPAR Incorporated

États des résultats et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2018

2017

Produits		
Subventions du gouvernement – CRSNG et CRSH	\$ 4,979,221	\$ 5,207,809
Partenariat	796,350	428,250
Autres	12,298	16,805
	<u>5,787,869</u>	<u>5,652,864</u>
Subventions		
Recherche	3,109,630	3,287,787
Partenariat	1,206,583	1,073,875
	<u>4,316,213</u>	<u>4,361,662</u>
Excédent des produits sur les subventions	<u>1,471,656</u>	<u>1,291,202</u>
Charges		
Charges de programmes		
Communications	63,340	82,582
Mobilisation des connaissances	35,488	6,730
Programmes de recherche	442,237	104,906
Programmes de formation	94,181	168,017
	<u>635,246</u>	<u>362,235</u>
Charges administratives		
Fonctionnement et gestion	225,459	321,790
Salaires	617,057	597,308
	<u>842,516</u>	<u>919,098</u>
	<u>1,477,762</u>	<u>1,281,333</u>
(Déficit) excédent des produits sur les charges	<u>\$ (6,106)</u>	<u>\$ 9,869</u>
Actif net, début de l'exercice	\$ 48,204	\$ 38,335
(Déficit) excédent des produits sur les charges	<u>(6,106)</u>	<u>9,869</u>
Actif net, fin de l'exercice	<u>\$ 42,098</u>	<u>\$ 48,204</u>

Voir notes afférentes aux états financiers.

MEOPAR Incorporated

État de la situation financière

Le 31 mars

2018

2017

Actifs

Court terme

Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$ 1,295,947	\$ 103,408
Débiteurs	43,237	288,541
Fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie (Note 5)	4,637,953	413,277
TVH à recevoir	3,772	52,293
	<u>\$ 5,980,909</u>	<u>\$ 857,519</u>

Passifs

Court terme

Créditeurs et charges à payer	\$ 34,600	\$ 84,067
Produits constatés d'avance (Note 3)	5,904,211	725,248
	<u>5,938,811</u>	<u>809,315</u>

Actifs nets

Actifs nets non affectés	42,098	48,204
	<u>\$ 5,980,909</u>	<u>\$ 857,519</u>

Engagements (Note 4)

Pour le Conseil



Administrateur

Voir notes afférentes aux états financiers.

MEOPAR Incorporated

État des flux de trésorerie

Le 31 mars

2018

2017

Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie

Activités de fonctionnement

(Déficit) excédent des produits sur les charges \$ (6,106) \$ 9,869

Variation des éléments hors caisse du fonds
de roulement de fonctionnement

Fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie (4,224,676) 1,843,377

Débiteurs 245,304 (268,541)

TVH à recevoir 48,521 (19,741)

Créditeurs et charges à payer (49,467) 84,067

Produits constatés d'avance 5,178,963 (1,639,774)

Augmentation nette de la trésorerie et équivalents
de trésorerie

1,192,539 9,257

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Début de l'exercice 103,408 94,151

Fin de l'exercice \$ 1,295,947 \$ 103,408

Voir notes afférentes aux états financiers.

MEOPAR Incorporated

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2018

1. Autorisation et objectif

Le 17 février 2012, selon la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, MEOPAR Incorporated (le "Réseau") a été constitué comme organisme sans but lucratif et, du fait même, est exempt des impôts sur le revenu. Le Réseau fournit du financement afin de développer la connaissance, les outils, la technologie et des personnes hautement qualifiées par l'entremise de recherches faites en collaboration.

2. Conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif ("NCOSBL").

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les soldes avec les banques et autres institutions ainsi que les dépôts à terme.

Selon l'entente de financement entre le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie («CRSNG»), le Conseil de recherches en sciences humaines («CRSH») et le Réseau, les fonds de subventions sont considérés affectés et doivent être détenus en fiducie et administrés par l'Université Dalhousie, l'établissement hôte du Réseau. D'autres fonds sont administrés par le Réseau et sont considérés comme encaisse non affectée. L'encaisse non affectée est détenue dans un compte bancaire distinct.

Constatation des revenus

Le Réseau applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, qui incluent les subventions du gouvernement.

Les apports qui ont une affectation d'origine externe régissant les types d'activités pour lesquels ils peuvent être utilisés sont reportés et seront comptabilisés au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations qui seront amorties sont reportés et comptabilisés à titre de produits au même taux d'amortissement que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Matériaux et apports reçus sous forme de services

Les matériaux et apports reçus sous forme de services sont présentés à leur juste valeur dans les états financiers lorsque le montant peut être raisonnablement estimé et que les matériaux et services utilisés dans le cours normal des activités du Réseau auraient autrement été achetés.

MEOPAR Incorporated

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2018

2. Conventions comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement des immobilisations est calculé en utilisant la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie estimative, tel qui suit :

Matériel informatique	2 ans
-----------------------	-------

Lorsqu'une immobilisation n'a plus de potentiel de service à long terme pour le Réseau, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats. Toutes diminutions de valeur comptabilisées ne seront pas reprises.

Utilisation des estimations

La direction examine la valeur comptable des éléments dans les états financiers à chaque date de clôture afin d'évaluer la nécessité d'une révision ou d'une possibilité de dépréciation. Plusieurs éléments exigent la meilleure estimation de la direction dans la préparation de ces états financiers. La direction détermine ces estimations fondées sur des hypothèses qui reflètent la plus probable de la conjoncture économique et des plans d'action prévus.

Les estimations importantes de la direction ont trait aux produits constatés d'avance. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés à l'état des résultats, le cas échéant, dans l'exercice où ils sont connus.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les instruments financiers du Réseau sont évalués à la juste valeur lorsqu'ils sont émis ou acquis. Pour les instruments financiers évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, la juste valeur est ajustée par le montant des frais de financement connexes et les coûts de transaction. Les coûts de transaction et les frais de financement relatifs aux instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, le Réseau évalue ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement (moins la dépréciation dans le cas d'actifs financiers). Les instruments financiers évalués au coût après amortissement sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie, la TVH à recevoir et les créditeurs et charges à payer.

Pour les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le Réseau évalue régulièrement s'il y a des indices de dépréciation. S'il y a une indication de dépréciation et que le Réseau détermine qu'il y a un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier, il comptabilise une dépréciation dans l'état des résultats. Toutes les reprises de dépréciation comptabilisées antérieurement sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice au cours duquel la reprise se produit.

MEOPAR Incorporated

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2018

2. Conventions comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier causera une perte financière pour l'autre partie en omettant de remplir une obligation. Les principaux risques de crédit du Réseau ont trait à ses comptes débiteurs. Le Réseau atténue le risque de crédit en examinant régulièrement le recouvrement des créances. Il n'y a eu aucun changement significatif dans l'exposition depuis l'exercice précédent.

L'exposition aux risques de liquidité, de taux d'intérêt, de marché ou de taux de change du Réseau est non significative.

Avantages sociaux futurs

Le personnel du Réseau est admissible à se joindre au régime de retraite *Grant Paid and Associated Employees* de l'Université Dalhousie. La cotisation de MEOPAR pour le personnel est d'environ 5% du salaire. Le Réseau comptabilise les cotisations à ce plan en tant que charges dans l'exercice dans lequel les cotisations sont versées. Les cotisations au régime au cours de l'exercice se sont élevées à \$19,730 (2017 - \$19,470).

3. Produits constatés d'avance	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Solde au début de l'exercice – CRSNG et CRSH	\$ 630,548	\$ 2,338,322
Apports reçus du CRSNG et du CRSH	9,114,884	3,500,035
Revenus constatés du CRSNG et du CRSH	<u>(4,979,221)</u>	<u>(5,207,809)</u>
Solde à la fin de l'exercice – CRSNG et CRSH	<u>4,766,211</u>	<u>630,548</u>
Solde au début de l'exercice - Partenariats	94,700	26,700
Apports reçus/à recevoir des partenariats	1,839,650	496,250
Revenus constatés des partenariats	<u>(796,350)</u>	<u>(428,250)</u>
Solde à la fin de l'exercice - Partenariats	<u>1,138,000</u>	<u>94,700</u>
Produits constatés d'avance	<u>\$ 5,904,211</u>	<u>\$ 725,248</u>

MEOPAR Incorporated

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2018

4. Engagements

Le Réseau et d'autres partenariats se sont engagés à fournir un financement aux institutions participantes devant être versé comme suit:

2019	\$ 3,324,697
2020	1,834,323
2021	545,000

En vertu des termes de l'entente du CRSNG et du CRSH, le financement au niveau actuel sera complété d'ici mars 2022 (tel qu'expliqué à la Note 5).

5 Opérations entre apparentés et dépendance économique

Subventions du RCE

En 2017, le CRSNG et le CRSH ont convenu de verser un financement de \$28,527,978 au Réseau sur une période de cinq ans. En janvier 2018, le calendrier de ces paiements a été accéléré et un montant supplémentaire de \$2,943,502 a été avancé pour l'exercice en cours. Cela a entraîné une augmentation correspondante des fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie et des produits constatés d'avance au 31 mars 2018. Le calendrier de financement révisé est présenté ci-dessous:

Exercice

2017-2018	\$ 9,114,884
2018-2019	3,696,498
2019-2020	4,866,000
2020-2021	5,462,000
2021-2022	<u>5,388,596</u>
Subvention totale	<u>\$ 28,527,978</u>

Les apports annuels seront libérés sujet à:

- L'affectation parlementaire des fonds dans chaque exercice financier;
- Un progrès satisfaisant, tel que déterminé par le Secrétariat du RCE, vers des étapes prédéterminées pour le Réseau du RCE;
- L'admissibilité continue du Réseau d'accueil du RCE et du Réseau RCE; et
- La conformité aux termes de l'accord de financement.

Ces états financiers ne comprennent que les apports reçus par le Réseau du programme du RCE, son établissement d'accueil et autres, et déboursés en son nom. Le Réseau peut ne pas être en mesure de maintenir son niveau actuel d'activités si le financement est considérablement réduit ou prend fin.

MEOPAR Incorporated

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2018

5. Opérations entre apparentés et dépendance économique (suite)

Subventions de l'établissement d'accueil

Le Réseau est apparenté à l'Université Dalhousie en vertu du fait que l'Université est son établissement d'accueil dans le cadre du programme des Réseaux de centres d'excellence.

En vertu d'un accord entre le Réseau et l'établissement d'accueil, l'Université fournit sans frais au Réseau des services de comptabilité et de soutien administratif ainsi qu'un espace de bureau. La valeur des apports en nature reçus par l'entremise de services, d'équipement et d'installations pour l'exercice 2018 est estimée par l'Université Dalhousie à \$163,500 (2017 - \$86,000). Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Les fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie représentent les apports gouvernementaux reçus, qui sont soumis à des exigences d'admissibilité du CRSNG et du CRSH. L'argent est détenu conformément à l'entente avec l'établissement d'accueil.

6. Chiffres comparatifs

Certains des chiffres comparatifs pour 2017 ont été reclassés pour se conformer à la présentation des états financiers adoptée pour 2018.